

FSU du Val-de-Marne

Bulletin n° 118
Octobre 2018

MOBILISÉ.E.S

les 9 octobre et

12 novembre

Fédération Syndicale Unitaire du 94

EPA, SVASUB, SNEP, SNEPAP, SNES, SNESup, SNETAP, SNICS, SNPES-PJJ, SNPIEN, SNUAS-FP, SNUITER, SNUEP, SNÜpp, SNUPIEN



Edito

La suppression de 7 800 postes au budget 2019 dans la Fonction publique d'Etat se traduira par une baisse de plus de 6% au ministère des sports (1 600 postes sur 3 000 supprimés d'ici 2022), 15% au ministère du travail ...

L'éducation n'est pas une priorité du gouvernement : le budget 2019 prévoit la suppression de 1 800 postes (1 400 enseignants et 400 administratifs), alors que les effectifs resteront en hausse, avec un redéploiement dans le 1^{er} degré entraînant la suppression effective de 2 600 postes d'enseignants dans le 2nd degré. La voie professionnelle publique est quant à elle dépouillée avec une réduction des horaires dans les disciplines générales, au profit de l'apprentissage contrôlé par les organisations patronales.

Les attaques contre le statut ne sont pas frontales mais néanmoins bien réelles avec la volonté de multiplier les postes à profil, l'individualisation des rémunérations et des indemnités versées « au mérite ».

Enfin, la fusion des académies pour les caler sur la carte des régions (et donc une académie Ile de France) annonce une refonte en profondeur du système éducatif.

Les plus grandes collectivités territoriales se voient quant à elles imposer des contrats de maîtrise les contraignant à ne pas dépasser un taux de hausse annuelle de 1.2% de leur budget de fonctionnement avec un chantage au versement des dotations de fonctionnement. Ces contraintes auront pour conséquences l'augmentation de la pression fiscale ou la dégradation des services publics et impacteront les personnels (horaires de travail, régime indemnitaire, non renouvellement de contrat...)

La politique du gouvernement révèle aussi d'autres attaques sans précédent contre la Fonction Publique et contre ses agents : maintien du gel de la valeur du point d'indice, remise en cause du rôle des élus dans les commissions paritaires et les CHSCT, développement de la contractualisation, conditions de travail...

Dans ce contexte, la FSU 94 appelle à faire du 9 octobre une journée de mobilisation et de grève pour défendre la Fonction Publique : missions, emplois, salaires, conditions de travail...

A la FSU, nous restons convaincus que les services publics ont un rôle primordial à jouer pour une société plus juste et plus égalitaire, et que des améliorations des conditions de travail et de rémunérations des agents sont indispensables.

C'est pourquoi nous appelons tous les personnels à se mobiliser lors des élections professionnelles de Décembre 2018, l'un des premiers enjeux étant notre participation massive à cette élection.

■ Catherine Anglesio



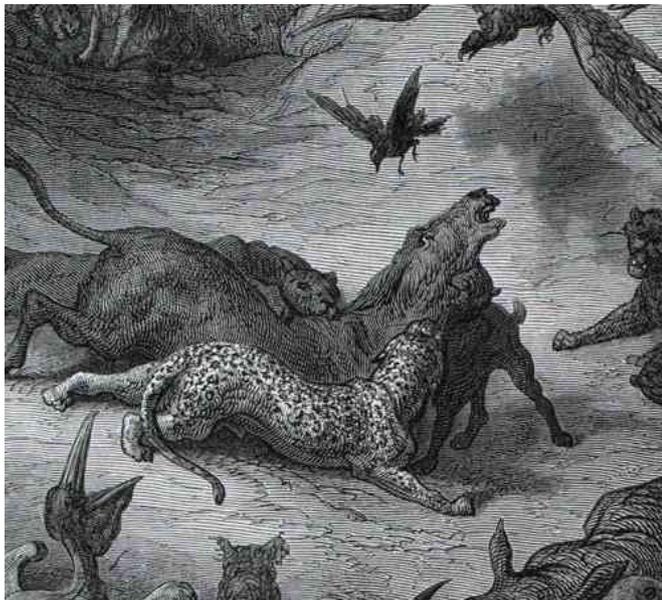
Pas touche aux CAP et CHSCT !

SIGNEZ LA PÉTITION !

FSU94.FSU.FR

HARO

sur les retraité.e.s !



Extrait d'une gravure de Gustave Doré illustrant la fable de La Fontaine Les animaux malades de la peste, 1868

Pas de trêve cet été dans les attaques contre le pouvoir d'achat des retraité.e.s : le gouvernement a décidé d'en finir avec l'indexation des pensions sur les prix. C'est un nouveau mauvais coup porté aux retraité.e.s après l'abandon, lors d'une précédente « réforme », de l'indexation des retraites sur les salaires. Déjà l'écart entre les salaires des actifs et les pensions des retraité.e.s s'était accentué puis renforcé par les reports successifs des dates de revalorisation. Il s'est aussi aggravé pour les jeunes retraité.e.s par le blocage du point d'indice.

Après avoir gelé les pensions en 2018, le gouvernement annonce une revalorisation de 0,3 % en 2019 et en 2020 alors que les institutions économiques prévoient 2,3 % d'inflation sur une seule année. Si on y ajoute la hausse de 25 % de la CSG depuis janvier 2018, c'est, en moyenne, une perte de 500€ pour plus de 9 millions de retraité.e.s.

Au delà de ces annonces chiffrées, il faut

aussi s'inquiéter des arguments apportés par le 1^{er} ministre pour les justifier. Il déclare que pour « maîtriser les dépenses », il faut « rompre avec l'augmentation indifférenciée des allocations ». La retraite serait pour Edouard Philippe une « allocation » versée à une personne en raison de son âge, d'une caractéristique biologique ! Alors que, pour la FSU, la retraite est un droit lié à son statut d'ancien salarié, aux richesses produites et aux cotisations versées.

Toutes ces attaques justifient, plus que jamais, que les retraité.e.s descendent une nouvelle fois dans la rue comme ils l'ont fait en septembre 2017 et en mars et juin 2018. Trois dates sont déjà sur leur agenda :

- ☞ **Le 3 octobre**, après une réunion d'échanges à la Bourse du travail, ils se rassembleront place de la République et porteront aux députés LREM les pétitions (voir encadré) qu'ils auront fait signer
- ☞ **le 9 octobre**, derrière leur banderole et pour leurs revendications, ils manifesteront avec les actifs
- ☞ **le 18 octobre**, ils seront à nouveau dans la rue à l'occasion de l'ouverture du débat parlementaire sur le Projet de Loi de financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) dans lequel le gouvernement entend faire valider ses néfastes propositions.

Oui, les retraité.e.s sont en colère et ils vont l'exprimer !

■ Pétition proposée par l'intersyndicale retraité.e.s du Val de Marne

Evaluations CP-CE1 sauce Amazon

LA COLÈRE MONTE

Alors que de plus en plus d'équipes d'écoles et d'enseignants sont effarés et s'interrogent sur l'objectif de ces évaluations lorsqu'ils en découvrent peu à peu le contenu et les modalités de passation, le Ministre de l'Education Nationale essaye par diverses manœuvres d'éviter un boycott massif des évaluations CP-CE1. Ainsi, M. Blanquer a « accordé » aux enseignants de CP et CE1, cinq heures à prendre sur l'APC (activités pédagogiques complémentaires) pour « compenser » la saisie chronophage des réponses des élèves... Il en a informé l'ensemble des organisations syndicales le 17 septembre, ce qui aura suffi à l'une d'entre elles pour opérer un revirement d'un opportunisme spectaculaire.

Chez les enseignants ayant déjà fait passer les épreuves, beaucoup s'interrogent sur le but recherché lorsqu'il s'agit de mettre en échec des enfants de CP en début d'année et décident de ne pas saisir les résultats dans l'application. Ils invoquent les items portant sur des notions peu ou pas travaillées en maternelle et donc source d'échec programmé pour leurs élèves, le stress provoqué par des exercices standardisés avec des consignes souvent inadaptées à des enfants de cet âge, des temps de passation irréalistes, etc.

Chez ceux qui n'ont pas encore commencé la passation, c'est bien l'éthique professionnelle qui est évoquée : comment évaluer des élèves sur des notions non enseignées par l'école ? Ils parlent du contrat implicite entre le maître et l'élève qui risque d'être grandement mis à mal par ce genre d'exercice imposé et ça dès le 1er mois de l'année scolaire...

De plus, la plupart des compétences évaluées ne sont pas de nature à permettre l'évolution des

pratiques en classe et un meilleur accompagnement des élèves. Tous les enseignants avec qui nous avons échangé nous ont rapporté pratiquer l'évaluation sous d'autres formes et en particulier concevoir des évaluations diagnostiques en début d'année, afin de programmer les apprentissages au plus près des besoins de leurs élèves... on est donc loin d'un a priori sur l'évaluation en tant que telle ! Ce sont bien les évaluations « à la sauce Blanquer » qui posent problème !

Des collègues qui ont commencé à saisir nous ont expliqué avoir mis environ 1 heure pour saisir 8 livrets n°1 de CE1... Les 5h heures « offertes » ne font pas le poids ! Pour le SNUipp-FSU, aucune décharge horaire ou prime, comme cela a déjà été fait par le passé, ne saurait compenser tout ce que nous avons soulevé au sujet de ces évaluations !

Par ailleurs, le site sur lequel les enseignants doivent saisir les résultats est hébergé sur un serveur basé en Irlande et géré par le société Amazon à travers sa branche aws.amazon.com. Cela pose un grave problème de déontologie et de protection des données. Il y a encore quelques mois, Amazon était poursuivi par les services du ministère des finances pour fraude fiscale avant qu'un accord « à l'amiable » ne soit trouvé, accord dont les attendus sont restés confidentiels. Les résultats des évaluations CP-CE1 seront donc livrés, via leur hébergement, à un acteur majeur des GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) pratiquant l'évitement fiscal. Il est vrai que Jean-Michel Blanquer n'a pas jugé utile d'inclure des tests « d'éducation morale et civique » dans ses évaluations...

■ Marion Fouret



ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Votez et faites voter pour la FSU et ses syndicats

Du 29 novembre au 6 décembre 2018